



DOCUMENT À CARACTÈRE PROMOTIONNEL – JUIN 2017

BNP PARIBAS ACTIONS ENTREPRENEURS

POUR ALLER PLUS LOIN

Qu'est-ce qu'une société entrepreneuriale ?

- Une société entrepreneuriale est une société qui compte parmi ses principaux actionnaires la famille fondatrice.

Qu'est-ce qu'une petite capitalisation ?

- Une petite capitalisation a généralement une capitalisation boursière comprise entre 1 et 5 milliards d'euros.

POURQUOI INVESTIR DANS LES PETITES CAPITALISATIONS ENTREPRENEURIALES DE LA ZONE EURO ?

Les petites capitalisations entrepreneuriales offrent, selon nous, des opportunités d'investissement intéressantes :

- il s'agit généralement d'entreprises en phase d'envol ou de croissance forte de leur activité avec des perspectives de croissance des résultats potentiellement supérieures à celles des grandes entreprises plus matures ;
- elles sont fréquemment positionnées sur des marchés de niche des secteurs de l'industrie, de la consommation, de la santé ou encore des technologies de l'information ;
- étant un des principaux actionnaires de la société, la famille fondatrice apporte une vision long terme de l'activité ;
- les intérêts des actionnaires sont alignés avec ceux de l'équipe dirigeante ;
- les petites capitalisations de la zone euro¹ affichent de meilleures performances que les grandes capitalisations sur 3/ 5/ 10 ans (décembre 2006 – décembre 2016)². Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

POURQUOI CHOISIR BNP PARIBAS ACTIONS ENTREPRENEURS ?

En investissant dans **BNP Paribas Actions Entrepreneurs**, vous soutenez notamment la croissance de petites capitalisations, avec une préférence pour les sociétés entrepreneuriales, sélectionnées selon un processus rigoureux alliant quantitatif et qualitatif, et profitez de leur potentiel de performance.

Via un **filtrage quantitatif de l'univers d'investissement**, le fonds recherche les actions des petites capitalisations, majoritairement de la zone euro, présentant les meilleurs taux de croissance des résultats.

S'ensuit une analyse qualitative des fondamentaux de chaque société parmi celles :

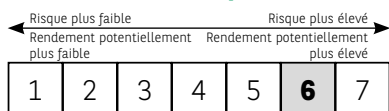
- positionnées sur des marchés en croissance (industrie, santé, technologies de l'information...);
- ayant une structure financière solide avec notamment un niveau d'endettement raisonnable ;
- disposant d'une équipe dirigeante de qualité.

Après la prise en compte d'éléments techniques et la détermination d'un objectif de cours de chaque société, une liste de 50-70 valeurs est établie aboutissant à **la construction d'un portefeuille diversifié** (sectoriellement et géographiquement).

Les valeurs détenues par le fonds font ensuite régulièrement l'objet d'une revue systématique : rencontre régulière des équipes dirigeantes de chaque société par le gérant, participation à des réunions lors des publications de résultats semestriels, annuels.

1. Les petites capitalisations de la zone euro font référence à l'indice MSCI EMU Small Cap et les grandes capitalisations de la zone euro à l'indice MSCI EMU Large Cap.
2. Source : CamGestion, au 30 décembre 2016.

ECHELLE DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1 : risque le moins élevé ; 7 : risque le plus élevé

SRRI : indicateur synthétique de risque et de rendement

Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long.

Source : BNPP AM, au 01/06/2017.



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde
qui change

BNP PARIBAS ACTIONS ENTREPRENEURS

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CET INVESTISSEMENT ?

Investir dans BNP Paribas Actions Entrepreneurs permet :

- D'accompagner le développement de sociétés entrepreneuriales aux perspectives de croissance à moyen/long terme.
- D'être investi sur des petites capitalisations de la zone euro, avec un poids significatif de valeurs françaises (1/3 du portefeuille).³
- De profiter du dynamisme d'entreprises de l'industrie, de la santé, de la consommation et des technologies de l'information.
- De bénéficier de l'expertise de l'équipe de gestion sur les petites capitalisations de la zone euro.

3. Cette règle interne est mentionnée à titre indicatif uniquement et est susceptible d'être modifiée. Les règles édictées dans le Prospectus et le DICI prévalent.

QUELS SONT LES RISQUES DE CET INVESTISSEMENT ?

- Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance de l'Organisme de Placement Collectif (OPC) peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription), n'intégrant aucune garantie, peut ne pas lui être restitué.
- Risque actions : les placements en actions sont exposés à d'importantes fluctuations des cours, notamment imputables aux mauvaises nouvelles concernant l'émetteur ou le marché. Par ailleurs, ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.
- Plus spécifiquement, le fonds est confronté à un risque lié aux petites capitalisations boursières : les investissements sur les marchés des petites capitalisations, sont susceptibles d'afficher une volatilité supérieure à la moyenne en raison d'un haut degré de concentration, d'incertitudes accrues résultant de la moindre quantité d'informations disponibles, de la moindre liquidité ou d'une plus grande sensibilité aux modifications des conditions de marché (conditions sociales, politiques et économiques).
- Risque lié aux instruments dérivés : en investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou côtés, le fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité.
- Risque lié à la gestion discrétionnaire : le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents titres détenus en portefeuille. Il existe un risque que le fonds ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants.

Pour une définition et une description plus complète des risques, merci de vous reporter aux prospectus et DICI du fonds disponibles sur www.bnpparibas-am.com.

CARACTÉRISTIQUES

Société de gestion	CamGestion
Classe d'actifs	Actions zone euro
Indice de référence	Euro Stoxx Small dividendes réinvestis
Devise de référence	EUR
Forme juridique	Fonds Commun de Placement français conforme à la directive européenne 2009/65/CE
Date de lancement	20/07/2005
Affectation des résultats	Capitalisation
Souscription / Rachat	Jour J avant 13h (heure de Paris)
VL utilisée / publiée	Quotidienne
Règlement	J + 1
Frais courants (au 22/03/2017)	2,02 % ¹
Frais de gestion	2,39 % maximum
Frais d'entrée	2,45 % maximum
Frais de sortie	Néant
Investissement minimum	Première souscription : un millième de part ou équivalent en montant / souscriptions ultérieures : un millième de part ou équivalent en montant
Code ISIN	FR0010217588 Classic
Horizon minimum d'investissement recommandé	5 ans

¹ Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP.
Source : BNPP AM, au 01/06/2017.

BNP Paribas Asset Management France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com. Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit. Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com